

02.06.2005 - 11:00 Uhr

La caisse-maladie SUPRA innove



Lausanne (ots) -

- Indication: Une image peut être téléchargée sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmaid=100006154> -

Supra est le premier assureur suisse à offrir, au 1er juin 2005 déjà, une carte d'assuré répondant aux normes européennes en matière de légitimation de la qualité d'assuré.

Durant l'année 2004, la stratégie de Supra s'est, en effet, portée sur la création de nouveaux produits et services.

Convaincue que les bonnes solutions résultent d'une concertation entre les différents acteurs de la santé, Supra a concrétisé une collaboration avec les cliniques Cecil et Bois-Cerf du groupe Hirslanden, et a ainsi mis sur pied un produit complémentaire novateur couvrant les besoins les plus exigeants lors d'une hospitalisation.

Dans cet esprit et s'agissant de l'assurance perte de gain, Supra a instauré, de concert avec l'assurance-invalidité du canton de Vaud, une gestion et un suivi professionnel des absences en cas de maladie.

Supra tient également à souligner qu'elle a retrouvé un bon équilibre financier. L'exercice écoulé a permis d'augmenter ses réserves légales, pour l'assurance obligatoire des soins, à hauteur de 26 millions, alors qu'elles étaient négatives en 2002, et d'atteindre un taux de 12 %.

Grâce à sa politique rigoureuse dans le paiement des sinistres et à sa maîtrise des coûts, Supra table sur un bon exercice 2005 et ce malgré un marché toujours plus agressif où la sélection des risques est devenue pratique courante au niveau de l'assurance obligatoire des soins.

Contact:

Charles Barbey
Directeur général
Tél. +41/21/614'52'07
e-mail: charles.barbey@supra.ch

Medieninhalte



Supra est le premier assureur suisse à offrir, au 1er juin 2005 déjà, une carte d'assurance répondant aux normes européennes en matière de légitimation de la qualité d'assurance. Texte complémentaire par ots. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Reproduction sous indication de source: "ots/SUPRA"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006154/100491080> abgerufen werden.